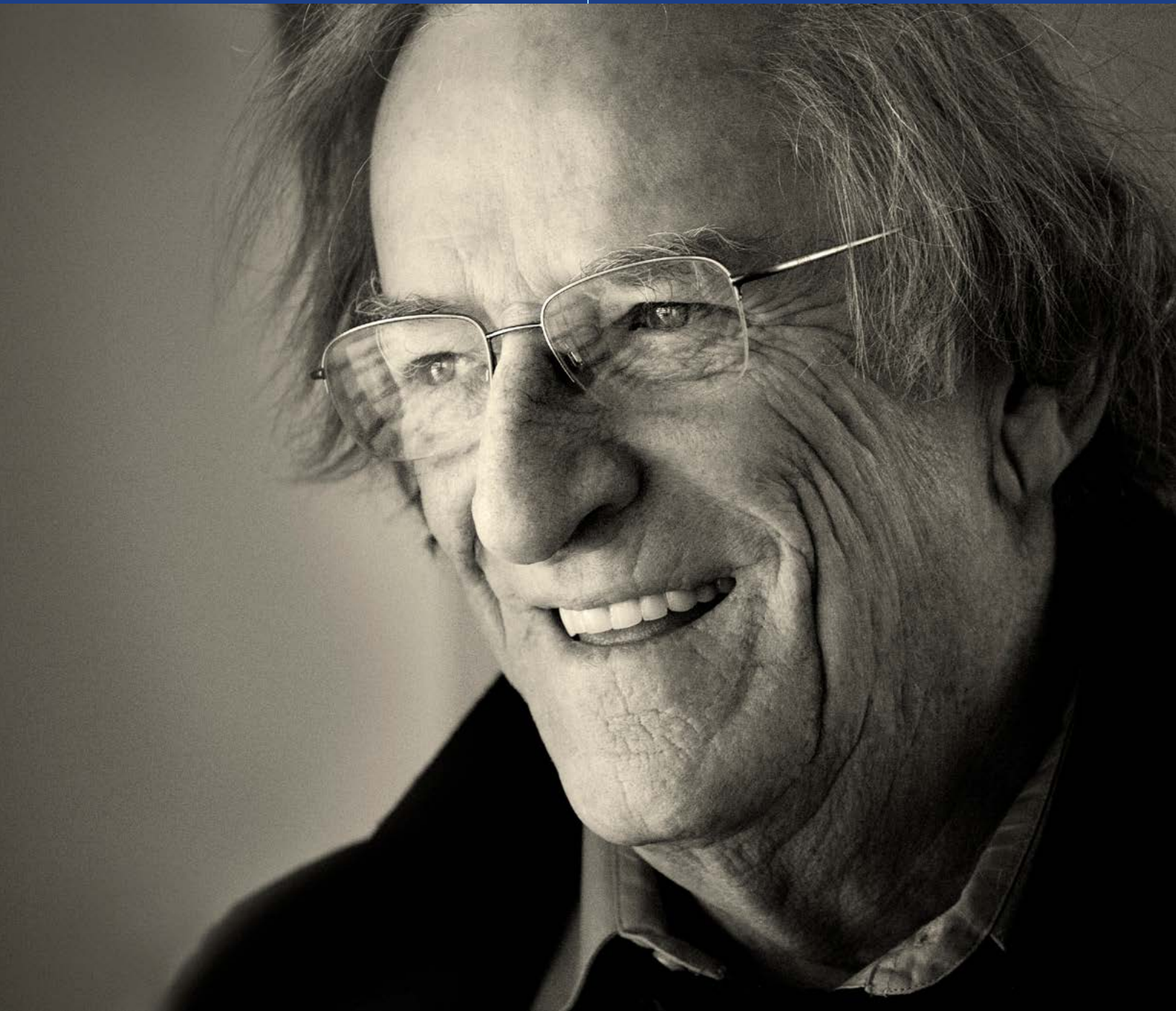


RAPPORT ANNUEL

2022 2023



SOMMAIRE

page .04	—————	Mot du président
page .06	—————	Mot de la directrice générale
page .08	—————	Mission
page .09	—————	Conseil d'administration
page .10	—————	Merci Jean Lapointe
page .12	—————	40^e
page .16	—————	Année en chiffres
page .18	—————	Organigramme
page .20	—————	Programmes de traitement
		Alcool et autres substances
		Jeu pathologique
		Bénévoles
		Programmes d'aide à la famille et à l'entourage (PAFE)
		Service d'aide aux entreprises (SAE)
page .38	—————	Programmes de prévention
		Alcool et autres substances
		Jeux d'argent
		Hyperconnectivité
		Résultats 2022-2023
page .52	—————	Programme d'évaluation et de réduction du risque de conduite avec les facultés affaiblies (PERRCCA)
page .54	—————	Communications
page .62	—————	Normes et qualité des services
page .66	—————	Amélioration continue
page .68	—————	Pratiques citoyennes
page .72	—————	Donateurs et partenaires
page .74	—————	Membres du personnel

MOT DU PRÉSIDENT



LUC CHABOT



Cher.ère.s membres et ami.e.s de la Maison Jean Lapointe,

Cette année fut marquée par les célébrations du 40^e anniversaire de services à notre société et par la disparition de notre fondateur, Jean Lapointe. C'est un moment important pour nous toutes et tous de reconnaître l'immensité de son oeuvre, et d'honorer sa mémoire en gardant vivant son legs.

Au cours des quatre dernières décennies, la Maison a été au cœur de la lutte contre les dépendances. Nous avons aidé des milliers de personnes à surmonter leurs dépendances et à retrouver leur santé et leur bien-être. Nous avons accompagné et outillé de jeunes adolescent.e.s tout au long de leur parcours académique, afin qu'ils et elles puissent prendre les meilleures décisions possibles face à la consommation. Nous avons travaillé avec des individus, des familles et des communautés pour fournir des soins et des services de qualité, et nous sommes fier.ère.s de notre impact positif sur la vie des personnes que nous avons aidées.

Notre travail n'aurait pas été possible sans le soutien et la collaboration de nombreux partenaires, y compris le gouvernement, les organisations communautaires et les établissements scolaires. Je tiens à les remercier pour leur contribution essentielle à notre mission.

Alors que nous regardons vers l'avenir, je suis convaincu que nous avons encore beaucoup à accomplir ensemble. Les défis posés par l'usage de substances et les dépendances continuent d'évoluer et de se complexifier, et nous devons nous adapter pour continuer à fournir des soins et des services efficaces et de qualité. Nous avons un rôle crucial à jouer dans la création d'une société plus saine et plus résiliente, et je suis persuadé que nous serons à la hauteur de ce défi.

Félicitations à tous ceux et celles qui ont œuvré à la Maison Jean Lapointe au cours des 40 dernières années. Votre dévouement et votre travail acharné ont eu un impact durable sur la vie de tant de personnes, et nous sommes tous et toutes reconnaissant.e.s de vos contributions. Un remerciement tout particulier aux administrateur.trice.s pour leur engagement indéfectible. C'est un honneur de pouvoir contribuer à la prospérité de la Maison à vos côtés.

Je vous souhaite une année tout aussi remarquable et me réjouis de continuer à travailler avec vous pour faire avancer notre mission commune.

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



ANNE ELIZABETH LAPOINTE



Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour votre soutien entourant le décès de mon père. Bien que son absence soit profondément ressentie, je crois fermement que nous pouvons continuer à honorer son héritage en maintenant notre engagement envers les personnes aux prises avec des problèmes de dépendance, leurs familles, les adolescent.e.s que nous accompagnons dans les milieux scolaires et tous nos partenaires.

L'année écoulée a été remplie de défis, mais nous avons travaillé ensemble pour nous assurer que notre établissement continue de fournir des soins et des services de qualité supérieure à notre clientèle. Nous avons apporté des améliorations significatives à la qualité de nos programmes, tout en maintenant nos efforts pour bonifier l'expérience client en implantant de nouvelles technologies et en diversifiant nos services.

Nous avons également pris des mesures pour renforcer notre culture d'entreprise, en mettant l'accent sur l'éthique et la transparence. Nous avons établi de nombreux partenariats afin d'optimiser la trajectoire de services autant en traitement qu'en prévention.

Enfin, je tiens à remercier tous les membres de notre équipe pour leur dévouement et leur engagement tout au long de la dernière année.

C'est un immense privilège pour moi de travailler jour après jour avec vous toutes et tous à améliorer le bien-être des personnes qui frappent à la porte de notre belle et grande Maison.

MISSION



La Maison Jean Lapointe est un organisme sans but lucratif dont la mission est d'améliorer la qualité de vie des personnes par le traitement, la prévention, le soutien et le partage des connaissances en matière de substances et de dépendances.

Grâce à un soutien financier du ministère de la Santé et des services sociaux, du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL), de la Direction régionale de santé publique de Montréal et de la Fondation Jean Lapointe, la Maison Jean Lapointe réussit à maintenir les plus hauts standards d'excellence en matière de prévention et de traitement des dépendances.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Luc Chabot

Président

Président et chef de la direction
Relais Expert-Conseil

Jacques Parent

trésorier

Actuaire
Administrateur de sociétés

R. Luc Beaulieu

administrateur

Avocat, Associé principal
Norton Rose Fulbright

François Léger

administrateur

Intervenant
Maison Jean Lapointe

Claude Beaudin

vice-président

Associé
Orbit solutions

Marie-Christine Piron

secrétaire

Fondatrice et Associée
Piron et Associés

Rodrigue Paré

administrateur

Directeur émérite
Maison Jean Lapointe

MERCI JEAN LAPOINTE

Merci

MERCI d'avoir donné, en 1982, ton nom à la Maison et, par le fait même, tendu la main aux personnes qui souffrent.

MERCI d'avoir rallié, de 1986 à 1998, des personnalités connues et le public derrière la lutte aux dépendances lors des téléthons Jean Lapointe. Ces levées de fonds télévisées ont permis de remettre des millions de dollars à la cause et ont donné une voix aux personnes touchées par les problèmes de dépendance.

MERCI d'avoir raconté si généreusement ton histoire. Elle a contribué à transformer les mentalités et à déstigmatiser les problèmes de consommation et de dépendance. Elle a fait comprendre que la dépendance est une maladie dont on ne doit pas se sentir honteux.euse et coupable.

MERCI pour les valeurs transmises à la Maison: la bienveillance dont tu as fait preuve lors de chaque visite aux résident.e.s, à Noël ou autre; l'esprit de collaboration qui a servi de pilier pour imposer la MJL comme référence en matière de dépendances; le respect, toujours présent, et revendiqué pour toutes les personnes qui ont besoin d'aide.

MERCI au nom des jeunes, au nom des résident.e.s, au nom des familles et des proches, et au nom de ceux et celles qui soutiennent la Maison de près ou de loin pour ce legs immense.

Le cœur que tu as mis dans la cause continuera de nous habiter et nous donnera la motivation de persévérer.



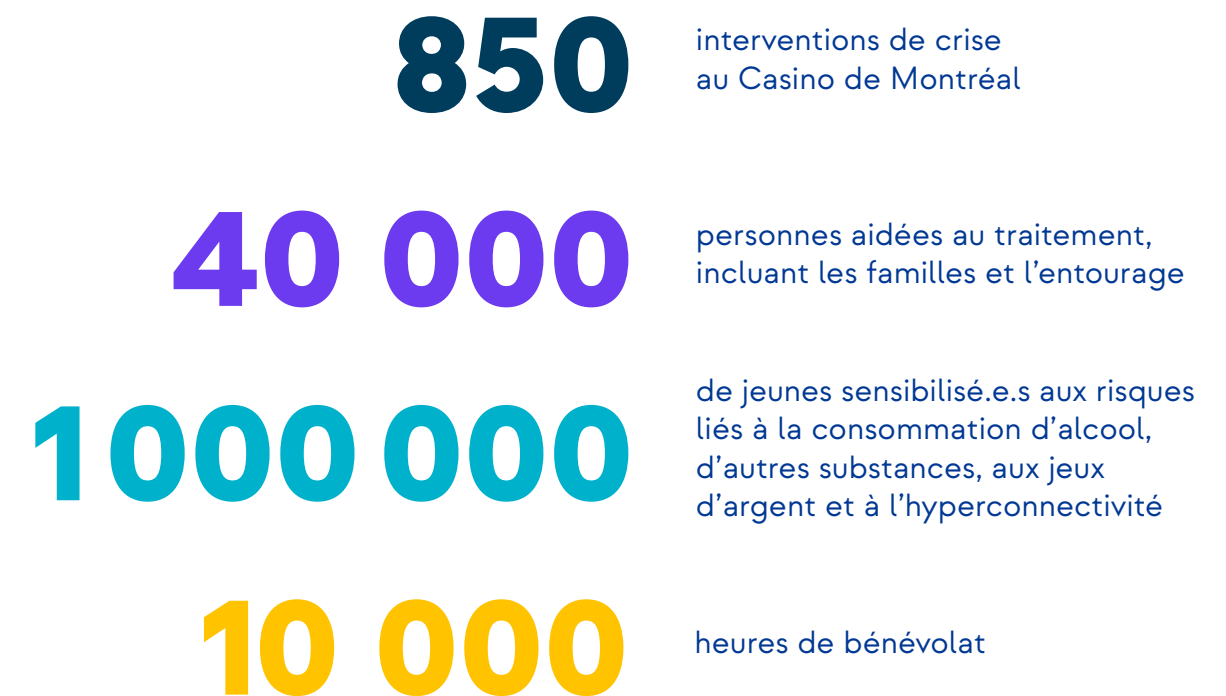
40 ANS D'ACCOMPLISSEMENTS

40

40^E DE LA MAISON ET DE LA FONDATION

Événement mémorable

La Maison et la Fondation ont célébré cette année leurs 40 ans d'existence. Cet important jalon a été une occasion de revisiter toutes les réussites des 40 dernières années et de se tourner vers le futur.



40 ANS D'ACCOMPLISSEMENTS

40

Festivités du 40^e dans notre belle cour intérieure



Bénévoles, employé.e.s et ami.e.s de la Maison se sont rassemblé.e.s le 5 octobre 2022 pour fêter les réalisations des 40 dernières années. Benoît Brière et Pier Karl Péladeau ont pris le temps de remercier Jean Lapointe lors d'une allocution.



Jean-François Poirier, Directeur des ressources humaines et de l'expérience client, a animé avec brio cette magnifique soirée.

La présence de Jean Lapointe a non seulement ravi les invité.e.s et les médias présents, mais surtout les résident.e.s en traitement au moment de l'événement. Jean Lapointe a tenu à les rencontrer et à échanger avec eux et elles avant même de célébrer le 40^e.



La réédition augmentée de l'autobiographie de Jean Lapointe, *Pleurires*, publiée aux Éditions de l'Homme, a été lancée.



Une murale sur panneaux à l'effigie de notre Fondateur, réalisée avec la collaboration de l'organisme MU, a été dévoilée. Cette installation permanente permettra aux futur.e.s résident.e.s de se laisser inspirer par les paroles de la chanson *Pleurires* de Jean Lapointe.

ANNÉE EN CHIFFRES



407

proches aidé.e.s aux Programmes d'aide à la famille et à l'entourage



677

personnes aidées aux traitements virtuel et interne pour l'alcool, les autres substances et le jeu pathologique



97,7%

de satisfaction globale des résident.e.s au traitement interne



132 883 919

impressions générées par les médias traditionnels

2022 - 2023



20%

des résident.e.s issu.e.s des communautés Autochtones



17%

des résident.e.s ont reçu une aide financière



68 152

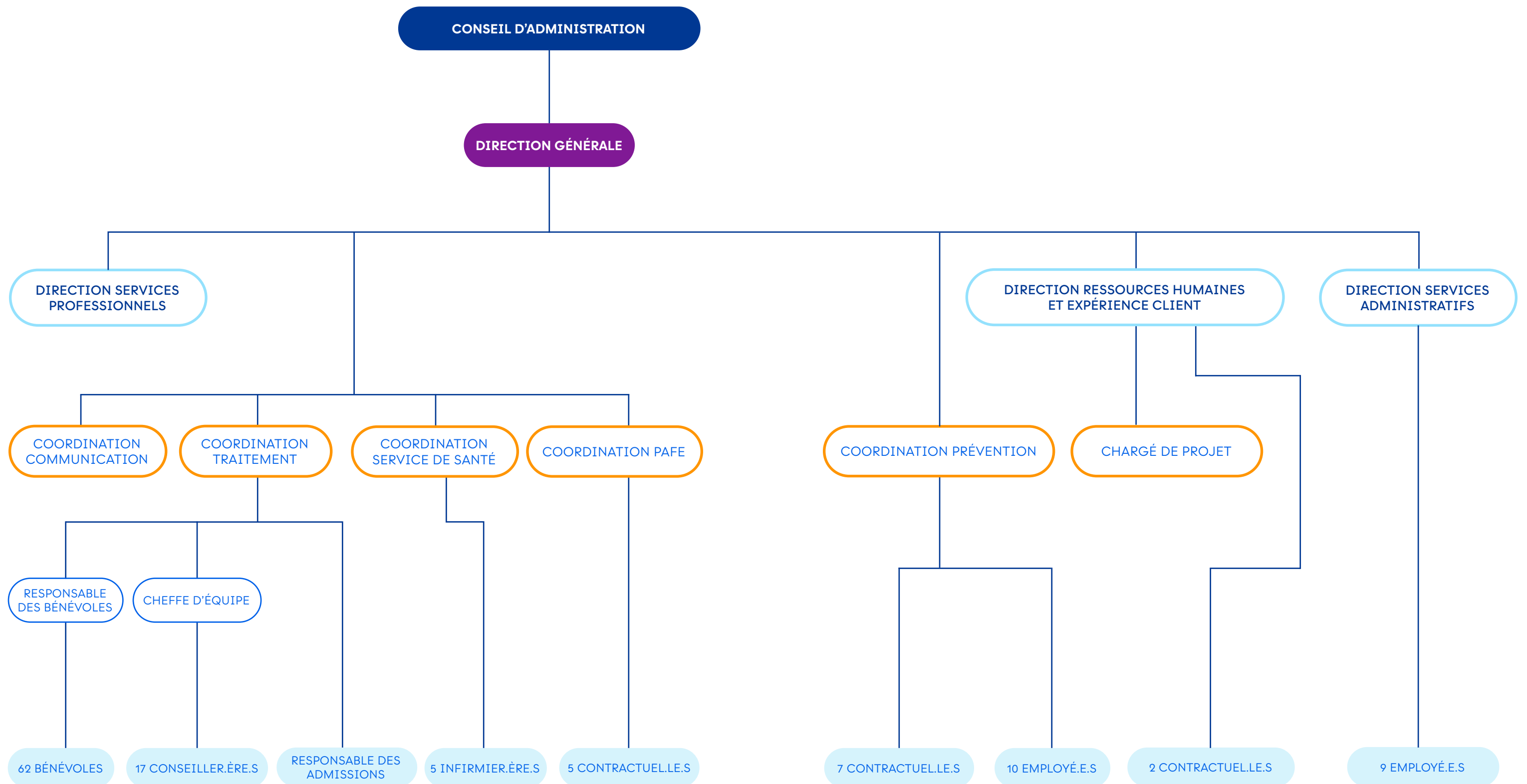
jeunes rencontré.e.s avec les activités de la Prévention Jean Lapointe



692 112

personnes rejointes sur Facebook et Instagram

ORGANIGRAMME 2022-2023



PROGRAMMES DE TRAITEMENT

HARMONISATION DES PRATIQUES

Depuis plus de 40 ans, la Maison Jean Lapointe s'efforce de fournir des services de haute qualité pour répondre aux besoins de sa clientèle. La bonification des programmes est un processus continu qui nécessite une collaboration active de toutes les parties prenantes. Pour cette raison, la Maison Jean Lapointe a prévu de mettre à niveau l'ensemble de ses programmes dans l'année à venir. L'objectif de cette initiative est d'harmoniser les pratiques entre les différents services proposés, y compris les services externes de thérapie qui se donnent sous un mode virtuel.

Pour atteindre cet objectif, la Maison Jean Lapointe souhaite réaliser une mise à niveau de ses programmes en impliquant directement les parties prenantes dans un processus de co-construction. En ce sens, la Maison Jean Lapointe a déjà commencé à consulter ses conseiller.ère.s et son personnel de soutien pour recueillir leurs commentaires et suggestions sur les améliorations à apporter. Les questionnaires de satisfaction remplis par les résident.e.s sont également un point de départ important pour orienter les changements nécessaires.

En outre, la Maison Jean Lapointe veillera à assurer une implantation en douceur de cette mise à niveau des programmes en travaillant avec les personnes directement impliquées dans les différents services proposés. Cette approche permettra de garantir une actualisation en adéquation avec les besoins et les attentes de la clientèle. La Maison Jean Lapointe est convaincue que cette initiative de mise à niveau des programmes lui permettra d'offrir des services encore plus efficaces et adaptés aux besoins de sa clientèle.



PROGRAMMES DE TRAITEMENT

ALCOOL ET AUTRES SUBSTANCES

Traitement interne

Le séjour interne est habituellement d'une durée de 21 jours, mais peut être prolongé d'une semaine selon les besoins. Cette étape intensive du traitement comprend une série d'exposés psychoéducatifs, d'ateliers créatifs, un entraînement à la réduction du stress et plusieurs entrevues individuelles qui assurent un accompagnement et un soutien personnalisé. Elle propose aussi des ateliers thématiques reliés aux problèmes de consommation et à la dépendance, des groupes de parole qui favorisent le partage d'expériences entre pairs ainsi que des travaux de réflexion et des lectures adaptés aux problématiques spécifiques de chaque personne.

Une fois le séjour en interne complété, l'accompagnement se fait alors en virtuel, en groupes restreints, sur une période d'un an. Au début, ce suivi s'effectue de façon hebdomadaire, car il y a un plus grand risque de retour à la consommation durant les 12 premières semaines. Il se poursuit par la suite sur une base mensuelle, afin de permettre une consolidation des acquis de la démarche entreprise.

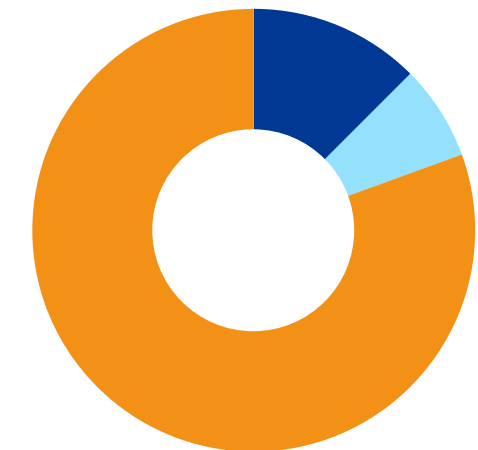
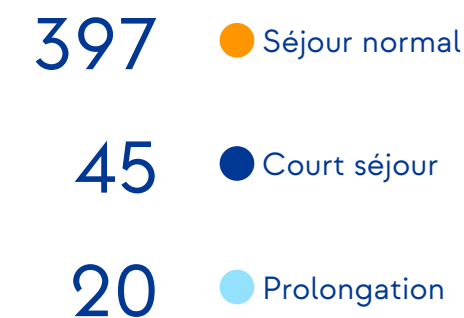
Le milieu de vie dans lequel évolue les résident.e.s est d'une grande importance pour la direction de la Maison Jean Lapointe. C'est pourquoi elle s'assure de rendre disponibles, à l'intérieur comme à l'extérieur, des espaces privés et partagés sécuritaires et confortables, propices aux échanges entre pairs.

Notre clientèle est encouragée à fréquenter les divers groupes d'entraide. Notre expérience démontre qu'un traitement qui cible l'abstinence, jumelé à une implication dans les groupes d'entraide, aide à briser

l'isolement, à maintenir les nouvelles habitudes de vie, à développer un sentiment d'efficacité personnelle et à diminuer les risques de retourner aux habitudes de consommation. Si toutefois une rechute devait se produire, un court séjour d'une durée de 10 jours est offert, permettant un retour à l'abstinence et une mise en place de stratégies pour diminuer les risques.

Ce service est sous la coordination de Patrick Allaire.

DONNÉES STATISTIQUES:



462 PERSONNES DESSERVIES EN 2022-2023

RÉPARTITION:

ÂGE MOYEN

Femmes	143	31%	39,4
Hommes	319	69%	40,1

PROGRAMMES DE TRAITEMENT

ALCOOL ET AUTRES SUBSTANCES

Traitement virtuel

Le traitement virtuel a d'abord été créé au printemps 2020, alors que les ressources d'hébergement en dépendances (RHD) se sont vues contraintes de réduire leur capacité d'accueil en raison des restrictions sanitaires.

L'approche utilisée au traitement virtuel est également fondée sur le modèle Minnesota. L'intervention qui s'inscrit à l'intérieur de ce modèle peut être jumelée à des techniques d'interventions cognitives comportementales, de prévention de la rechute ou motivationnelles, selon les besoins spécifiques de chaque personne. À l'instar du traitement interne, l'équipe vouée au traitement virtuel de la Maison Jean Lapointe accompagne la clientèle de façon soutenue vers l'abstinence complète de toutes substances, ainsi que le rétablissement des dimensions physiques, psychologiques, et sociales à travers un programme structuré.

En 2021, soucieuse d'offrir des services de qualité, la Maison a mandaté l'École de santé publique de l'Université de Montréal afin d'évaluer l'implantation et l'impact de ce nouveau service. Les résultats ont démontré l'efficacité de ce traitement virtuel (rapport disponible sur demande).

En 2022-2023, ce sont 33 client.e.s qui ont pu bénéficier de ce programme. Dans un souci d'amélioration continue, nous travaillons actuellement à une bonification du traitement virtuel et à l'harmonisation du programme avec les autres services externes.

Ce programme est sous la coordination de Patrick Allaire.

Aide financière aux résident.e.s

Grâce au soutien du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS), une somme significative est consacrée annuellement au soutien financier des personnes qui ne peuvent payer le coût total de leur traitement. En 2022-2023, un montant de **112 602 \$** a été consacré à ce programme. Ainsi, **83** personnes ont pu bénéficier d'un soutien financier et avoir accès à nos programmes de traitement.

Depuis bientôt quatre ans, la Maison Jean Lapointe tisse des liens avec les différentes communautés des Premières Nations. Avec l'aide de Santé Canada, nous avons pu accueillir **89** membres issus de ces communautés, soit une augmentation de **41%** en comparaison avec l'année dernière. Le traitement auprès de cette clientèle est empreint du respect de leurs traditions et cela est possible grâce à l'étroite collaboration entretenue avec les intervenant.e.s d'Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-Utenam (ITUM) et les conseils de bande de Mingan, Pessamit et de Schefferville. Tout le personnel de la Maison a reçu une formation pour être sensibilisé aux valeurs culturelles des Premières Nations. De plus, un nouveau comité a vu le jour afin d'approfondir nos connaissances sur la réalité autochtone, de créer des liens avec les différentes communautés et de bonifier notre offre de services pour mieux les soutenir.

PROGRAMMES DE TRAITEMENT

ALCOOL ET AUTRES SUBSTANCES

Service de santé

Le traitement interne, et virtuel, débute par une évaluation des risques encourus par toute personne qui s'apprête à arrêter de consommer. Cette évaluation est suivie d'un examen médical complet. Cette étape est très importante afin de pouvoir entreprendre le programme de traitement dans les meilleures conditions possibles. Par la suite, le Service de santé procède aux bilans et suivis médicaux des personnes en traitement et veille au bien-être général des résident.e.s de la Maison.

Le Service de santé se compose d'un médecin, de quatre infirmier.ère.s et de deux infirmier.ère.s auxiliaires. Ce service assure l'aide et le soutien à la désintoxication des individus dont la condition nécessite une attention médicale. Si des soins plus soutenus sont requis, la personne est alors dirigée vers un centre hospitalier spécialisé, jusqu'à ce qu'elle soit en mesure de participer aux activités de notre programme de traitement.

Ce service est sous la responsabilité de Daniela Chiriac.



PROGRAMMES DE TRAITEMENT

JEU PATHOLOGIQUE

Notre programme de traitement du jeu pathologique intègre le Modèle Minnesota et l'approche cognitivo-comportementale. À l'instar du traitement visant l'abstinence d'alcool ou d'autres substances, ce programme s'offre en traitement interne et externe. Une première phase intensive comprend des exposés psychoéducatifs, un entraînement à la réduction du stress et plusieurs entrevues individuelles. Elle inclut également des ateliers thématiques notamment reliés aux problèmes de jeu, des groupes de discussion ainsi que des travaux et des lectures adaptés.

Pour faire suite à la phase intensive, des groupes de soutien hebdomadaires et mensuels sont offerts par la Maison. Ces groupes sont une prolongation du traitement. En cohérence avec le modèle Minnesota, la participation aux groupes d'entraide Gamblers Anonymes est recommandée tout au long du traitement.

La pandémie continue d'avoir un impact important sur les habitudes de jeu des personnes qui vont chercher de l'aide au programme du jeu pathologique. Avant la pandémie, 80% de la clientèle s'adonnait principalement aux appareils de loterie vidéo, alors qu'aujourd'hui, la majorité de la clientèle éprouve des problèmes liés au jeu en ligne.

Les autres services offerts à la clientèle sont: l'intervention budgétaire, l'intervention de crise au casino de Montréal et l'auto-exclusion.

Ce service est sous la coordination de Patrick Allaire.

DONNÉES STATISTIQUES:



RÉPARTITION:

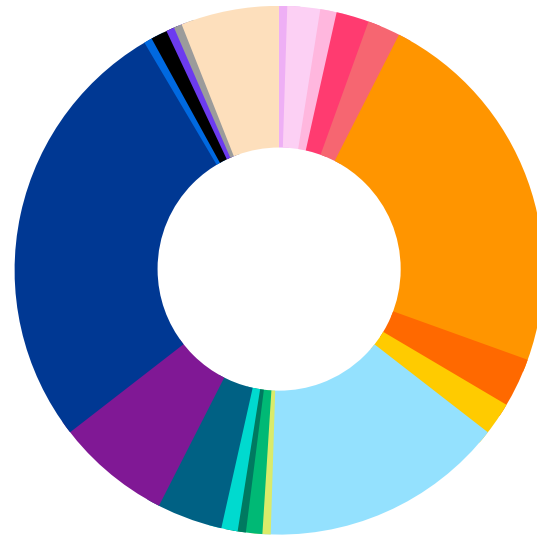
ÂGE MOYEN

			ÂGE MOYEN
Femmes	114	39,6%	49,9
Hommes	174	60,4%	42,9

268 PERSONNES DESSERVIES EN 2022-2023

PROGRAMMES DE TRAITEMENT

RÉPARTITION DE LA CLIENTÈLE DES PROGRAMMES DE TRAITEMENT INTERNE PAR RÉGIONS ADMINISTRATIVES



Bas-Saint-Laurent	1%	●	Chaudière-Appalache	1%	●
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2%	●	Laval	1%	●
Capitale-Nationale	1%	●	Lanaudière	4%	●
Mauricie	2%	●	Laurentides	7%	●
Estrie	2%	●	Montérégie	27%	●
Montréal	23%	●	Centre-du-Québec	1%	●
Outaouais	3%	●	Hors Québec	1%	●
Abitibi-Témiscamingue	2%	●	Hors Canada	1%	●
Côte-Nord	15%	●	Sans adresse	1%	●
Nord-du-Québec	1%	●	Non disponible	6%	●
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1%	●			

Évaluation globale de la satisfaction - alcool et autres substances et jeu pathologique

À la fin de leur séjour en interne, toutes les personnes qui résident à la Maison remplissent un questionnaire d'appréciation des services reçus. Malgré les restrictions liées à la pandémie (port du masque obligatoire, distanciation physique, etc.), la satisfaction globale ne cesse d'augmenter :

97,2%

Taux de satisfaction globale

98,9%

Qualité du service offert par les conseiller.ère.s

96%

Courtoisie du personnel de l'admission, du service de santé, de l'administration, de la cafétéria et des bénévoles

98,7%

Taux des résident.e.s qui recommanderaient la Maison Jean Lapointe à un.e ami.e, un parent ou un.e collègue de travail

La Maison est très fière de ces excellents résultats, constants depuis plusieurs années. Afin de conserver cet indice de satisfaction très élevé, la Maison demeure particulièrement soucieuse et attentive à apporter toute amélioration à ses services.

À noter que la satisfaction de la clientèle externe n'est pas incluse dans ces résultats.

PROGRAMMES DE TRAITEMENT

BÉNÉVOLES

Toute personne qui a complété l'un de nos programmes de traitement peut, si elle le désire, s'impliquer en tant que bénévole. Elle pourra ainsi soutenir l'équipe de la Maison en exécutant diverses tâches qui facilitent notamment l'encadrement et le soutien de la clientèle.

Chaque bénévole constitue une ressource précieuse qui assure une présence rassurante et encourageante autant pour le personnel que pour l'ensemble de la clientèle de la Maison. Par son entrain, sa solidarité et l'empathie venant du fait qu'elle a déjà bénéficié des services de la Maison, la personne bénévole occupe une position privilégiée et projette une image sécurisante pour la clientèle en traitement. Les personnes bénévoles assurent une présence 7 jours sur 7, de 7h à 22h.

Cette année, **62** bénévoles ont consacré plus de **10 000** heures de leur précieux temps à la Maison. Nous tenons ici à les remercier et à leur témoigner notre profonde reconnaissance. Ces bénévoles jouent un rôle de grande importance au sein de notre organisation. Cet automne, nous planifions souligner leur importante contribution par un événement de reconnaissance bien mérité.

Le programme du bénévolat est sous la responsabilité de Suzy Campeau.



PROGRAMMES DE TRAITEMENT

PROGRAMMES D'AIDE À LA FAMILLE ET À L'ENTOURAGE (PAFE)

La Maison Jean Lapointe offre deux programmes qui viennent en aide aux proches: un pour l'entourage d'une personne aux prises avec des problèmes en lien avec l'alcool et les autres substances et l'autre pour les proches d'une personne aux prises avec un problème lié aux jeux de hasard et d'argent.

Les programmes permettent aux participant.e.s d'actualiser leur compréhension de la dépendance, d'apprendre les attitudes et les comportements à renforcer pour avoir des impacts positifs sur leur relation avec l'être en difficulté, et de découvrir des outils efficaces pour prendre soin d'eux ou d'elles.

Il est à noter que ces programmes sont également accessibles aux personnes affectées par la consommation d'un.e proche qui n'est pas en traitement à la Maison Jean Lapointe.

Pour l'année 2022-2023, les programmes d'aide à la famille et à l'entourage ont permis de venir en aide à **407** personnes, soit **335** au PAFE alcool et autres substances et **72** au PAFE jeu pathologique. Pendant la pandémie, les activités du PAFE ont été adaptées au virtuel et cette façon de faire, qui a donné d'excellents résultats, sera maintenue dans le futur.

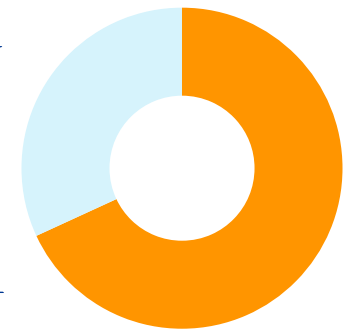
Les programmes d'aide à la famille et à l'entourage sont sous la coordination de Jean Robitaille.

DONNÉES STATISTIQUES:

335 ● Alcool et autres substances

72 ● Jeu pathologique

407 PERSONNES DESSERVIES PAR LE PAFE EN 2022-2023



PROGRAMMES DE TRAITEMENT

SERVICE D'AIDE AUX ENTREPRISES (SAE)

Le Service d'aide aux entreprises fournit à l'employeur.euse tous les outils pour prévenir les conséquences de la consommation d'alcool et d'autres substances ou du jeu pathologique en milieu de travail. Il facilite également le rétablissement de l'employé.e si un traitement pour une dépendance s'avère nécessaire.

Le volet Accompagnement et thérapie du SAE est là pour accompagner le ou la gestionnaire, le programme d'aide, ou le syndicat, de l'admission en traitement jusqu'à la fin du suivi postcure d'un.e employé.e. Dans ce volet, nous assurons un suivi des progrès auprès du ou de la gestionnaire et nous lui offrons divers outils pour soutenir son employé.e. La Maison Jean Lapointe est un partenaire tout au long du processus de traitement.

Le volet Formation permet de prévenir les situations problématiques en lien avec la consommation de substances. La formation en entreprise favorise une meilleure compréhension de la dépendance, des effets et des conséquences des facultés affaiblies au travail et propose un outil pour repérer une problématique possible de dépendance. L'intervention bienveillante auprès de la personne ayant des problèmes de consommation est également abordée lors des formations.

En 2022-2023, **91** résident.e.s nous ont été recommandé.e.s par des entreprises, des institutions privées et publiques, ainsi que des programmes d'aide et des syndicats. Ce nombre représente près de **20%** du nombre total des résident.e.s admis.es, comparativement à 13% l'an dernier.



Les références ont donc significativement augmenté cette année et nous espérons atteindre, à la fin de l'année 2023-2024, un taux de référence de 30%. À cet effet, des actions de communications seront effectuées afin de mieux faire connaître les avantages de notre Service d'aide aux entreprises, en particulier l'accompagnement et la formation des gestionnaires, et de positionner la Maison Jean Lapointe comme partenaire incontournable de l'employeur.euse ou du PAE dans leur mandat d'aider l'employé.e à retrouver son équilibre personnel et professionnel.

PROGRAMMES DE PRÉVENTION

ANNÉE DE COLLABORATION

Pour le département de prévention, l'année 2022-2023 a été marquée par la collaboration et le développement de partenariats. La deuxième année d'implantation de la démarche en prévention des risques liés à la consommation des substances psychoactives en milieu scolaire, commandée par le ministère de la Santé et des services sociaux, a permis de développer des partenariats qui ont assuré la présence de nos activités de prévention dans plusieurs régions du Québec. La Prévention Jean Lapointe s'est ainsi associée à neuf organismes communautaires de différentes régions et elle a travaillé étroitement avec les Centres intégrés universitaires de santé et services sociaux (CIUSSS) et les Centres intégrés de santé et services sociaux (CISSS) des régions de Montréal, Laval, Montérégie, Bas-Saint-Laurent, Nord du Québec, Laurentides ainsi que Capitale-Nationale. L'esprit de collaboration de la Prévention Jean Lapointe a facilité ces partenariats et a permis de reprendre une place qui avait été fragilisée en 2021 par le nouveau cadre de référence en prévention dans les régions. La qualité des programmes ainsi que leur notoriété au travers de la province font de la Prévention Jean Lapointe un joueur important qui se démarque.

Cette année soulignait aussi la première rentrée scolaire pour l'équipe d'agent.e.s en intervention scolaire (AIS) et le conseiller clinique et à la formation qui sont mandaté.e.s d'assurer une présence scolaire d'une à quatre journées par semaine. L'intégration des membres de la Prévention Jean Lapointe dans 10 écoles secondaires a permis d'approfondir la collaboration avec les différentes équipes-écoles et de tisser de nouveaux liens avec le Centre de service scolaire de Montréal (CSSDM) et le Centre de réadaptation en dépendance de Montréal (CRDM).

Cette étroite collaboration avec les acteurs des milieux scolaires est essentielle pour accomplir le mandat de la planification générale des activités de prévention des dépendances et le mandat de repérage, de dépistage et de référencement auprès des adolescent.e.s.

De plus, Claude Boutin, directeur des services professionnels, a actualisé le programme d'intervention précoce déployé auprès des jeunes qui ont une problématique en émergence. À noter que ce programme, connu sous le nom d'APTE individuel, avait été développé par le Centre québécois de lutte aux dépendances (CQLD) en 2013. La refonte de ce programme a servi de guide pour les AIS lors d'interventions auprès de jeunes qui souhaitent diminuer les risques associés à leur consommation.

Grâce à la collaboration et aux efforts des agent.e.s de prévention de Montréal et en région, des agent.e.s d'intervention scolaire et des organismes communautaires partenaires, les différents programmes de la Prévention Jean Lapointe ont pu rejoindre **68 152** participant.e.s.

Pour l'année 2023-2024, la Prévention Jean Lapointe prévoit mener une étude d'impact du programme d'intervention précoce dans les établissements du CSSDM afin d'en mesurer l'efficacité. De plus, nous sommes enchanté.e.s d'annoncer qu'un projet de refonte de l'identité de marque de la Prévention Jean Lapointe est en cours et que cette identité sera dévoilée dès la prochaine rentrée scolaire.

PROGRAMMES DE PRÉVENTION

ALCOOL ET AUTRES SUBSTANCES

Atelier *Mon indépendance, j'y tiens !*

Offert aux élèves de la première secondaire, l'atelier *Mon indépendance, j'y tiens !* présente des notions de base en lien avec les risques de la consommation et adaptées à leur stade de développement. Le premier objectif de l'atelier est de prévenir l'initiation précoce en retardant la première consommation.

Les objectifs de l'atelier :

- Repousser le plus possible le moment de la première consommation;
- Développer l'esprit critique et orienter les jeunes vers les ressources appropriées;
- Harmoniser les messages que les jeunes reçoivent de leur entourage et des médias à propos de la consommation et renforcer les croyances protectrices;
- Enseigner aux jeunes les nombreuses stratégies d'évitement et de positionnement personnel pour faire face à certaines situations à risque;
- Permettre aux jeunes de développer leur propre opinion en lien avec la consommation d'alcool et d'autres substances, afin de susciter une prise de décision indépendante.

CONTENU

Pendant la période de classe que dure l'atelier, les jeunes acquièrent différentes connaissances et compétences à propos des aspects suivants

- La définition d'une substance et des types de consommation;
- Les mécanismes et les symptômes de la dépendance;
- Les principales croyances protectrices et les croyances à risque qu'entretiennent les jeunes en matière de consommation, ainsi que des alternatives à la consommation;
- Les stratégies d'autonomisation et de diminution des risques liés à la consommation.

DÉPLOIEMENT

L'animation de cet atelier est assurée par l'équipe de prévention de la Maison Jean Lapointe, par des agent.e.s ou intervenant.e.s contractuel.le.s ainsi que par des intervenant.e.s travaillant pour des organismes partenaires. Depuis sa création en 2008, l'atelier *Mon indépendance, j'y tiens !* a été suivi par plus de **600 000** adolescent.e.s.

PROGRAMMES DE PRÉVENTION

ALCOOL ET AUTRES SUBSTANCES

Atelier *APTE Adolescent.e.s*

L'atelier *Mon indépendance, j'y tiens!* peut être suivi par cinq ateliers faisant partie d'une stratégie globale de prévention nommée *APTE Adolescent.e.s*. Ces activités abordent des thématiques qui touchent cinq grandes sphères d'influence des jeunes: les ami.e.s, la famille, le milieu de vie, la communauté et les médias. Les ateliers peuvent être présentés en tout ou en partie aux élèves de la 2^e à la 5^e année du secondaire.

CONTENU

Lors des ateliers *APTE Adolescent.e.s*, les notions de la loi de l'effet et les stades d'intoxication de l'alcool sont définies. *APTE Adolescent.e.s* vise à corriger les croyances erronées et à renforcer les croyances protectrices en tenant compte de trois profils de consommation des jeunes. Les activités du profil vert s'adressent aux jeunes qui ne consomment pas. Elles cherchent alors à retarder l'âge d'initiation à la consommation. Les activités des profils jaune et rouge s'adressent aux jeunes qui ont débuté l'expérimentation, dans le but de prévenir l'apparition ou l'aggravation des risques associés à la consommation.

DÉPLOIEMENT

Depuis 2018, la Prévention Jean Lapointe a rencontré plus de **120 000** jeunes à travers onze régions du Québec. Ces dernières années, la plus grande proportion des ateliers a été animée par l'équipe de la Maison Jean Lapointe. En complémentarité, certaines équipes-écoles formées à l'animation des activités ou des organismes communautaires partenaires ont déployé eux-mêmes les ateliers. La Prévention Jean Lapointe leur offre une formation complète, ainsi qu'un accompagnement continu.



PROGRAMMES DE PRÉVENTION

ALCOOL ET AUTRES SUBSTANCES

Intervention *APTE Individuel*

L'intervention préventive individuelle (prévention ciblée ou intervention précoce) s'adresse aux élèves de 12 à 17 ans de la 1^{re} à la 5^e secondaire ayant un problème de consommation en émergence et à risque de développer un problème de consommation plus important. L'intervention précoce offre aux jeunes de l'accompagnement, des services de dépistage au DEP-ADO et de trois à sept rencontres individuelles adaptées aux besoins des jeunes dans le but de les aider à diminuer ou cesser la consommation.

Les objectifs de l'intervention:

- Offrir une prise en charge rapide pour prévenir l'aggravation de la consommation chez les jeunes à risque (profil jaune);
- Explorer les besoins, les attentes et les questionnements en lien avec la consommation de l'adolescent.e;
- Discuter des croyances à l'égard de la consommation, défaire les croyances à risque et renforcer les croyances protectrices;
- Développer les stratégies du ou de la jeune pour mieux composer avec la consommation, d'une façon flexible et en cohérence avec l'approche École en santé et les politiques concernant les substances psychoactives (SPA) de chaque école participante.

FONDEMENTS

APTE Individuel est fondé scientifiquement et s'appuie sur les théories suivantes:

- Le modèle intégratif de la prédiction comportementale (Fishbein et Yzer, 2003);
- La Media Priming Theory (Domke et al., 1998);
- L'approche motivationnelle (Miller et Rollnick, 1991);
- L'approche cognitivo-comportementale (Phan, 2004).

DÉPLOIEMENT

Ce service est offert par les agent.e.s en intervention scolaire (AIS) de la Maison Jean Lapointe uniquement dans les établissements où ils et elles assurent une présence. L'implication des équipes-écoles facilite grandement les efforts des AIS et contribue au succès de la prévention ciblée.



PROGRAMMES DE PRÉVENTION

JEUX D'ARGENT

Atelier À tout hasard

L'atelier *À tout hasard* cible principalement les jeunes de 15 ans et plus fréquentant des écoles secondaires, des écoles de métiers, des organismes de réinsertion sociale, des classes de francisation ou encore des classes d'étudiant.e.s de niveau collégial. L'atelier veut sensibiliser les jeunes aux notions de base en lien avec les jeux de hasard et d'argent et les jeux vidéo. Une baisse d'utilisation des jeux de hasard et d'argent traditionnels est observée depuis quelques années et les études constatent en parallèle une augmentation de la participation aux jeux en ligne.

La frontière entre les jeux vidéo et les jeux de hasard et d'argent étant de plus en plus mince, certaines personnes ne réalisent pas qu'elles s'adonnent à un jeu d'argent et vont s'y initier de cette façon.

Les objectifs de l'atelier :

- Sensibiliser aux pièges qui conduisent parfois au jeu problématique;
- Introduire l'évolution des jeux vidéo en lien avec la ludification des jeux de hasard et d'argent (gamification);
- Démystifier les différentes stratégies de l'industrie pour attirer les joueur.euse.s;
- Sensibiliser aux signes et conséquences du jeu excessif et présenter les ressources disponibles.

CONTENU

- La définition du hasard;
- Les raisons pour lesquelles les personnes s'adonnent aux jeux;
- Les trois pièges qui augmentent les risques de développer un problème en lien avec les jeux d'argent: l'indépendance des tours, les illusions de contrôle et l'espérance négative de gain;
- Le rôle de la dopamine durant une séance de jeu.

DÉPLOIEMENT

L'animation de l'atelier *À tout hasard* est assurée par les agent.e.s de prévention de l'équipe de Montréal de la Maison Jean Lapointe. Depuis le début du programme en 2004, la Prévention Jean Lapointe a sensibilisé plus de **169 400** personnes.

PROGRAMMES DE PRÉVENTION

HYPERCONNECTIVITÉ

Atelier *La face cachée des écrans*

L'atelier de prévention universelle *La face cachée des écrans* est présenté aux élèves du premier cycle du secondaire. Il s'articule autour du thème général d'une utilisation équilibrée des écrans et d'une saine gestion du temps.

Les objectifs de l'atelier :

- Entamer une réflexion sur l'usage en équilibre des écrans;
- Développer le jugement critique et les compétences des jeunes en favorisant les savoirs, savoir-faire et savoir-être;
- Aborder la question de l'estime personnelle en lien avec les médias sociaux;
- Différencier les caractéristiques de la communication en ligne vs hors-ligne.

CONTENU

- La distinction entre attrait et excès;
- Les notions de «savoir-vivre et savoir-être virtuels»;
- Le rôle de la dopamine durant l'utilisation des écrans;
- L'impact de la lumière bleue sur la qualité du sommeil des jeunes;
- Les conséquences concrètes d'une utilisation en déséquilibre;
- Des pistes de solution d'autocontrôle.

DÉPLOIEMENT

L'atelier *La face cachée des écrans* est déployé par les agent.e.s de prévention de l'équipe de la Maison Jean Lapointe. Depuis sa création en 2015, cet atelier a permis à la Prévention Jean Lapointe de rencontrer plus de **88 800** jeunes.



PROGRAMMES DE PRÉVENTION

RÉSULTAT 2022-2023

21 503 *Mon indépendance, j'y tiens!*

25 861 *APTE Adolescent.e.s*

114 *APTE Individuel*

6 166 *À tout hasard*

14 508 *La face cachée des écrans*

68 152 TOTAL

La Maison Jean Lapointe tient à souligner le travail exceptionnel de toute l'équipe de la Prévention Jean Lapointe, des agent.e.s de prévention en région et des organismes communautaires partenaires. Sans leur engagement et leur esprit de collaboration, ces résultats ne seraient pas possibles.



PROGRAMME D'ÉVALUATION ET DE RÉDUCTION DU RISQUE DE CONDUITE AVEC LES FACULTÉS AFFAIBLIES (PERRCCA)

Tel que le prévoit le Code de la sécurité routière, toute personne reconnue coupable de conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool ou les autres substances doit respecter certaines conditions afin de pouvoir conserver son droit de conduire. En ce sens, la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) exige que les conducteur.trice.s fautif.ve.s se soumettent à une évaluation démontrant qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre leur consommation d'alcool ou d'autres substances et la conduite sécuritaire d'un véhicule routier.

La Maison Jean Lapointe fait partie du réseau québécois des centres responsables des évaluations des conducteur.trice.s appréhendé.e.s pour conduite avec les facultés affaiblies. Le programme offert à la Maison repose sur un évaluateur et une évaluatrice qui font un travail remarquable.

Pour 2022-2023, le tableau ci-dessous rend compte du nombre d'évaluations faites :

DONNÉES STATISTIQUES:

RÉPARTITION:

Femmes	53	16%
Hommes	287	84%

340 PERSONNES DESSERVIES EN 2022-2023



COMMUNICATIONS

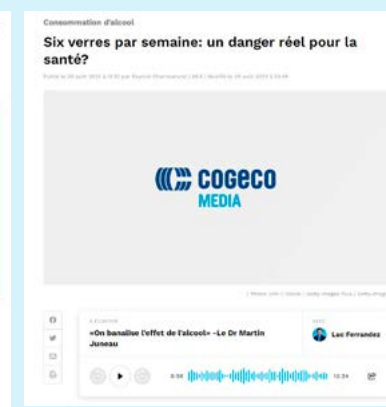
Cette année, les communications ont été grandement marquées par le 40^e anniversaire de la Maison et de la Fondation Jean Lapointe. Ce moment charnière fut une occasion d'accroître la reconnaissance des deux organismes et de rappeler le positionnement de chef de file de la MJL en prévention et en traitement des dépendances. Nous avons également fait une nouvelle campagne de promotion du traitement virtuel et réalisé la toute première campagne de dons de la Maison.

D'autre part, on ne peut passer sous silence l'impact majeur que l'annonce du décès de notre fondateur a eu sur nos communautés en ligne et dans les médias traditionnels. Jean Lapointe a toujours été la figure la plus aimée sur nos plateformes, et suite à l'annonce, des milliers de messages et de réactions ont été enregistrés. La nouvelle a eu l'effet d'une bombe dans les médias, générant **2 000** mentions à elle seule.

RAYONNEMENT

Médias traditionnels

Dans les médias traditionnels, la Maison Jean Lapointe a rayonné à la grandeur du pays. On y retrouve **440** mentions, pour un total de **132 883 919** impressions. Notons que 37% de ces mentions sont directement associées à notre directrice générale Anne Elizabeth Lapointe. On remarque cette année un intérêt grandissant des médias en lien avec la pratique du jeu en ligne. Nous tenons à remercier les fondatrices et co-présidentes de l'agence FRANCHIR, Anne-Marie Caron et Mireille Azéma, pour leur précieuse collaboration aux relations publiques.



COMMUNICATIONS

Présence numérique

FACEBOOK

682 768

nombre de personnes rejointes sur la page Facebook (couverture)

290

publications sur Facebook

43 174

interactions sur les publications

+ 20 %

de nouvelles personnes abonnées

INSTAGRAM

419

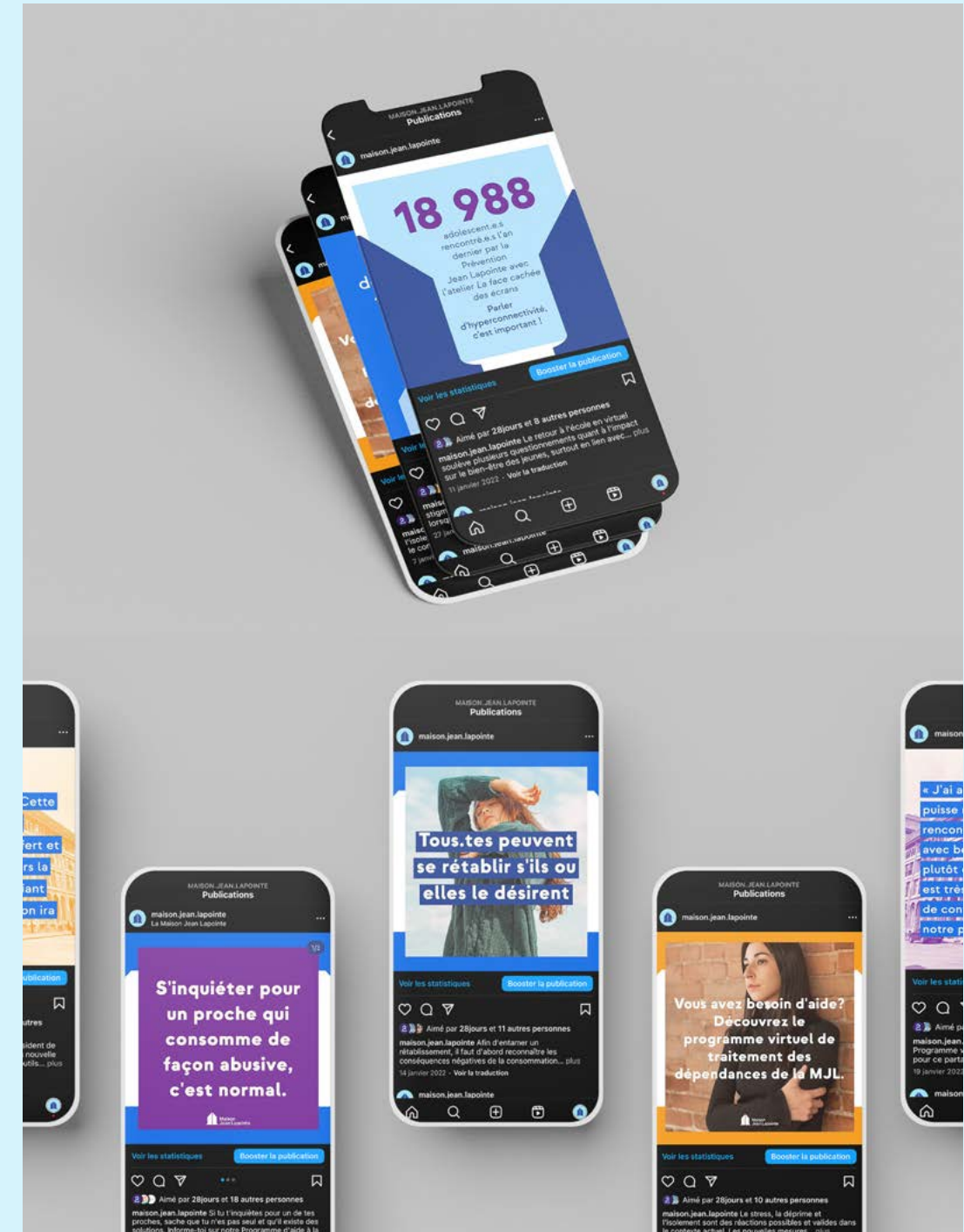
publications et stories sur la plateforme

9 344

nombre de personnes rejointes sur la page Instagram (couverture)

+ 81 %

de nouvelles personnes abonnées



COMMUNICATIONS

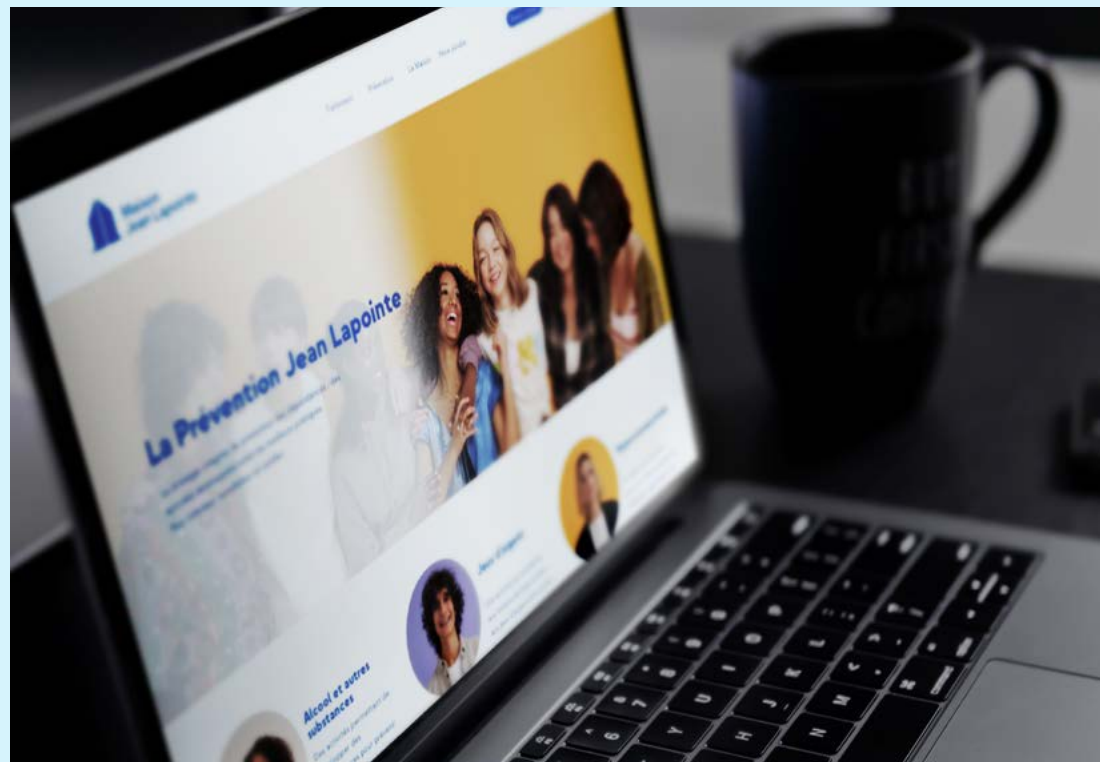
Présence numérique

SITE WEB

Depuis la mise en ligne du nouveau site web au début de l'année 2022, le contenu de la plateforme est en amélioration continue.

Au total, **158 000** vues de pages ont été comptabilisées par **52 000** utilisateur.trice.s.

31 000 utilisateur.trice.s ont été acquis.es à partir des moteurs de recherche. Afin d'assurer le meilleur positionnement de la Maison sur Google, des stratégies d'optimisation des SEO ont été mises en place et seront bonifiées dans la prochaine année.



RÉALISATIONS DE L'ANNÉE

40 publications pour 40 ans d'histoire

Dans le cadre du 40^e, une série de 40 publications, regroupées sous quatre thématiques, a été créée: 40 ans d'expertise, 40 ans de générosité, 40 ans d'histoire et 40 ans d'impact.

13 vidéos, 4 articles et 23 visuels partagés sur les réseaux sociaux de la Maison ont généré environ **140 000** impressions et plus de **15 000** réactions, commentaires et partages.

1982



2022



Entrevue avec Jean Lapointe

Une entrevue filmée avec Jean Lapointe et animée par Jean-Marie Lapointe, avec la participation d'Anne Elizabeth Lapointe, a été produite l'année dernière. Cette rencontre qui retrace l'histoire de la création de la Maison et l'implication de son fondateur devait clore les publications du 40^e. Elle a finalement été diffusée sur les réseaux sociaux de la Maison et de la Fondation à la suite du décès de Jean Lapointe et elle compte plus de **46 000** visionnements.

COMMUNICATIONS

Visibilité dans La Presse

La Maison a rédigé une lettre ouverte, publiée dans La Presse, en réponse à l'article *Une pandémie en parallèle au Canada* parut pendant la semaine nationale de la santé mentale. Le but de la lettre était de rappeler publiquement l'enjeu de l'augmentation de la consommation pendant la pandémie et les difficultés financières des ressources d'aide en dépendance. Cette lettre a eu une portée totale de **2 094 000** personnes rejointes.

Deux formats de publicité faisant la promotion du traitement virtuel sont diffusés en continu dans La Presse. Ce placement publicitaire fait partie du plan pro bono offert par le média. Nous les remercions de contribuer à la visibilité de notre programme.

Un écran publicitaire en hommage à Jean Lapointe a été publié dans La Presse +, gracieuseté du média, le 27 novembre 2022. Cette action a généré **213 098** impressions et plus de **19 000** interactions uniques. Selon l'équipe de La Presse, ces résultats sont grandement au-dessus des performances habituelles.



Hommage à Jean Lapointe

La Maison et la Fondation Jean Lapointe souhaitent rendre hommage à leur fondateur, Jean Lapointe, point de départ de tous nos accomplissements.

Suivant l'annonce du décès de notre fondateur, des milliers de messages de reconnaissance et des témoignages touchants nous ont été partagés. Certains mots rapportent sa gentillesse et son altruisme, d'autres racontent comment M. Lapointe leur a donné le courage de se rétablir ou comment il a aidé un de leurs proches. Toutes ces anecdotes réunies forment une gigantesque vague d'amour et d'espoir qui nous fait réaliser l'ampleur de l'impact de l'œuvre de Jean Lapointe.

C'est au début des années 1980, en révélant publiquement ses problèmes de consommation d'alcool, que Jean Lapointe a fait comprendre à la population québécoise que la dépendance est une maladie, et qu'il est important d'en parler pour faire tomber les stigmas et ainsi permettre aux personnes qui en souffrent d'aller chercher de l'aide. Il aura été le

Maison Fondation Jean Lapointe

BESOIN D'AIDE? WEB

FAIRE UN DON WEB

Première campagne de dons pour la Maison

La MJL a réalisé sa première campagne de dons ciblée auprès des ancien.ne.s résident.e.s et leurs familles. Une sollicitation par courriel a été envoyée à près de 3 500 personnes, en plus de publications sur les réseaux sociaux. De cette opération, nous avons converti 78 donateur.trice.s qui ont donné en moyenne 98\$, pour un total de **7 665\$** versé directement dans le fonds d'aide financière aux résident.e.s. La moyenne est bien au-dessus de nos attentes initiales. On peut dire que les personnes qui sont prêtes à donner pour la Maison Jean Lapointe sont très généreuses.



Promotion du traitement virtuel

Afin de continuer de faire connaître le service de traitement virtuel, la Maison Jean Lapointe a diffusé, du 20 mai au 6 juillet 2022, une campagne de promotion optimisée sur Facebook. De cette initiative, **360 192** impressions ont été générées. Dans l'ensemble, l'opération a largement dépassé les résultats prévisionnels.

La coordination des communications est assurée par Judith Clément.



La Maison Jean Lapointe
Commandité · 17

Tu n'as pas besoin de te déplacer pour t'engager dans la sobriété.

Notre équipe d'experts t'accompagne dans ton rétablissement, de la Maison à ta maison. Découvre en toute confidentialité un programme flexible, soutenu et sécuritaire.

On est là pour toi. ❤️

514-288-2611

Informe-toi sur notre programme de traitement des dépendances en virtuel

et retrouve la même qualité de traitement, du confort de ton salon.

Maison Jean Lapointe

NORMES ET QUALITÉ DES SERVICES

DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS DES ADMINISTRATEUR.TRICE.S

Le 11 février 2017, les membres du conseil d'administration de la Maison Jean Lapointe adoptaient une procédure de déclaration d'intérêts permettant à chaque administrateur.trice de remplir son obligation de révéler de possibles conflits d'intérêts. De plus, le conseil d'administration a voté les règles applicables lorsqu'un conflit d'intérêts ou l'apparence d'un tel conflit est révélé par un.e administrateur.trice. Les modalités de cette procédure sont d'ailleurs inscrites dans les Règlements généraux de la Maison Jean Lapointe (article 5.11).

Afin de se conformer à la nouvelle exigence du Règlement sur la certification des ressources communautaires ou privées offrant de l'hébergement en dépendance, RLRQ, c. S-4.2, r. 0.1, entré en vigueur le 4 août 2016, les membres du conseil d'administration ont tous et toutes complété le formulaire de déclaration de conflit d'intérêts réel ou apparent. Aucun.e administrateur.trice n'a signalé la présence de conflits d'intérêts réels ou potentiels.

DÉCLARATION DES INCIDENTS, DES ACCIDENTS, DES INSATISFACTIONS, DES COMMENTAIRES ET DES SUGGESTIONS

Dans une optique d'amélioration continue de ses programmes de traitement, la Maison Jean Lapointe accorde une grande importance à toutes les déclarations d'insatisfactions, de commentaires et de suggestions émises par sa clientèle, ainsi que les rapports d'incidents et d'accidents. Le directeur des ressources humaines et de l'expérience client est responsable de la tenue des registres concernant les déclarations d'incidents/d'accidents et s'acquitte de l'examen des rapports.

Incidents et accidents

Toutes les personnes qui œuvrent à la Maison Jean Lapointe sont formées et sensibilisées à l'importance de divulguer tout incident ou accident. De cette façon, elles aident la direction à apporter les correctifs nécessaires pour éviter que la situation ne se reproduise.

En 2022-2023, 14 incidents ou accidents ont été rapportés à la direction. La totalité de ces incidents/accidents a été sans conséquence grave pour notre clientèle.

La majorité des accidents rapportés concernent des blessures mineures occasionnées par des chutes ou des accrochages sur du mobilier. Parfois plus sérieux, certains incidents ou accidents ont concerné le service médical.

Ces événements sont considérés avec une grande importance et amènent l'organisation à mettre en place diverses améliorations du milieu de vie et à faire des rappels quant aux procédures à suivre.

Insatisfactions, commentaires et suggestions

Pour la dernière année, seulement deux insatisfactions nous ont été formellement acheminées par la clientèle. Une de ces deux insatisfactions concernait une situation vécue entre une cliente et un membre du personnel administratif, et qui s'est résolue très facilement.

Une autre insatisfaction provenait d'une bénévole qui nous a signifié son découragement devant le peu de places de stationnement disponibles aux alentours de la Maison Jean Lapointe.

Plainte

Toute plainte formulée par un.e résident.e doit être rapportée au commissaire aux plaintes et à la qualité des services de sa région. Aucune plainte n'a été rapportée durant la dernière année.

NORMES ET QUALITÉ DES SERVICES

CODE D'ÉTHIQUE

Tout le personnel, incluant les membres du conseil d'administration, les contractuel.le.s, les stagiaires et les bénévoles, est tenu de se conformer au Code d'éthique des employé.e.s et des bénévoles adopté par notre organisme. Ce code dicte les normes de pratique et de conduite et assure à la clientèle des services fiables et de grande qualité. Chaque résident.e de la Maison a accès à un exemplaire du code d'éthique au moment de son admission.

En 2020, un comité d'éthique a été formé dans le but de réviser ce document pour l'actualiser. La Maison a ainsi fait appel à Mme Emmanuelle Marceau, éthicienne, avec le mandat d'accompagner le comité dans ce travail. L'aboutissement de ce travail sera dévoilé à l'automne 2023.

CERTIFICATION

La Maison Jean Lapointe est heureuse d'annoncer qu'elle a réussi avec grand succès et sans faute son processus de certification quant à l'application du Règlement sur la certification des ressources communautaires, ou privées, offrant de l'hébergement en dépendance (toxicomanie ou jeu pathologique). Cette belle réussite témoigne de notre engagement inébranlable à offrir des soins de qualité supérieure à nos résident.e.s en situation de dépendance. Notre nouveau certificat de conformité est ainsi valide jusqu'au 1er juillet 2026.

La certification est un processus complexe et exigeant qui nécessite une planification minutieuse, une gestion rigoureuse et une communication claire. En ce sens, l'implication de tous les secteurs d'emploi de la Maison Jean Lapointe a été requise. Les membres de notre conseil d'administration, la direction, le personnel et les bénévoles ont travaillé fort pour garantir que tous les aspects de nos opérations respectaient les normes les plus élevées.

Au-delà de notre parcours d'excellence en matière de certification, la Maison Jean Lapointe s'est distinguée par sa capacité à maintenir le respect des articles exigés sur le long terme. Cette réussite est notamment due à notre système de gestion informatisé qui permet d'assurer que toutes les tâches récurrentes liées à la certification sont maintenues et bien réalisées sur une base continue. Une vérification de l'état d'avancement de ces tâches est faite tous les trois mois. Notre système de gestion développé exclusivement dans ce contexte permet de planifier les tâches, de les suivre et de les vérifier de manière systématique et rigoureuse. Cette approche proactive nous permet d'anticiper les difficultés potentielles et d'agir en conséquence pour assurer un environnement sûr et sécurisé pour nos résident.e.s.

La personne responsable de l'évaluation du respect de l'application du Règlement sur la certification a été très impressionnée par ce système de gestion des tâches récurrentes, notamment. Elle a même exprimé son désir de voir d'autres centres d'hébergement en dépendance s'en inspirer et de le proposer à son équipe pour illustrer l'excellence de notre travail. Nous sommes ravi.e.s que notre approche proactive et notre engagement à long terme aient été remarqués et nous continuerons à mettre en œuvre les meilleures pratiques pour améliorer continuellement la qualité de nos soins.

En somme, nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à cette réussite exceptionnelle. Nous sommes impatient.e.s de continuer à fournir des soins de qualité supérieure et de renforcer notre engagement envers nos résident.e.s. Cette réussite est sans nul doute le fruit de la passion et de l'engagement exceptionnels de nos équipes.

AMÉLIORATION CONTINUE



La santé et la sécurité de nos résident.e.s, tout comme le bien-être de nos employé.e.s et bénévoles, sont une priorité pour nous. En ce sens, de nouvelles politiques voient constamment le jour dans le but de respecter des critères d'excellence qui nous sont propres.

Ces comités sont :

- Comité santé et sécurité au travail
- Comité de relations de travail
- Comité d'éthique
- Comité de développement durable
- Comité des Premières Nations

Devant une demande grandissante provenant des communautés autochtones pour nos programmes de traitement et de prévention, la Maison Jean Lapointe a mis sur pied le comité des Premières Nations. Les objectifs du comité sont d'évaluer de façon continue les besoins de la clientèle actuelle, d'adapter notre offre de service au besoin et de consolider nos partenariats avec les différents organismes oeuvrant auprès des Premières Nations.

PRATIQUES CITOYENNES

La Maison Jean Lapointe a poursuivi encore cette année son implication dans la communauté. Elle conserve ainsi sa place comme acteur important dans le développement des compétences, la concertation et le partage des expertises. La Maison est également membre de l'Association québécoise des centres d'intervention en dépendance (AQCID) et de l'Association des intervenants en dépendance du Québec (AIDQ).

À titre de participation citoyenne, plusieurs membres de nos équipes de travail ont collaboré avec différents organismes à de nombreux comités de travail et de concertation nécessitant parfois une implication significative lors d'événements particuliers. En voici le détail :

- Anne Elizabeth Lapointe a participé au comité d'experts de Capsana pour le projet de campagne sociétale PAUSE, sur l'hyperconnectivité;
- Anne Elizabeth Lapointe poursuit son mandat à titre de membre du Comité consultatif de Jeunesse sans drogue Canada;
- Anne Elizabeth Lapointe a participé au Comité de sélection du congrès Questions de substances 2023;
- Anne Elizabeth Lapointe poursuit son mandat à titre de membre du conseil d'administration du Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances (CCDUS);
- Anne Elizabeth Lapointe a participé, en tant que membre, au Comité consultatif du projet de recherche Caractérisation et représentations de l'accessibilité physique aux jeux de hasard et d'argent au Québec: un outil pour la prise de décision et la création d'environnements favorables de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ);
- Anne Elizabeth Lapointe et Patrick Allaire ont participé à la table de concertation avec les ressources d'hébergement certifiées en dépendance de Montréal du Centre intégré de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal (CIUSSS);
- Anne Elizabeth Lapointe a participé à la Première plénière du Collectif national de normalisation en matière de santé mentale et de santé liée à la consommation de substances;
- Anthony Ibgui et Nathalie Dussault ont participé au 2e Sommet sur les dépendances organisé par l'AIDQ, l'AQCID, le Centre québécois d'excellence pour la prévention et le traitement du jeu (CQEPTJ), le Groupe de recherche HERMES de Concordia University, l'Initiative canadienne de recherche sur l'abus de substances (ICRAS), l'Institut universitaire sur les dépendances, le ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS), le (RÉ)SO 16-35 et le RISQ;
- Max Teisseire a participé aux comités de suivis en lien avec le cadre de référence en prévention des substances psychoactives (SPA) du Centre de service scolaire de Marguerite Bourgeoys (CSSMB), du Centre de service scolaire de Montréal (CSSDM), du English Montreal School Board (EMSB) et de la Fédération des établissements d'enseignement privés (FEEP), organisés par la Direction régionale de la santé publique (DRSP) de Montréal;
- Max Teisseire a participé au comité de pilotage en lien avec le cadre de référence en prévention des substances psychoactives (SPA) des régions Rivière-du-Nord et Argenteuil, organisé par la Direction de santé publique (DSP) des Laurentides;
- Max Teisseire et Patrick Allaire ont été invités à participer à la Semaine de prévention des dépendances à la Maison de la culture Innue et à la Maison des jeunes dans la communauté de Ekuanitshit;
- Max Teisseire, Myriam Houle, Vijay Pillay, Stefan Cedilot et Geneviève Michaud-Simard ont participé à la conférence Research and Networking for Gambling Early Career Scholars (RANGES Network);
- Patrick Allaire a participé à la conférence Dialogue pour la vie sous l'invitation de l'Association Prévention Suicide Premières Nations et Inuits du Québec (APSPNIQ);

PRATIQUES CITOYENNES

- Patrick Allaire et Caroline Vézina ont participé au Colloque Pakatakan dans la communauté de Uashat mak Mani-Utenam;
- Patrick Allaire et Caroline Vézina ont animé un ressourcement sur le jeu pathologique dans la communauté de Uashat mak Mani-Utenam, coordonné par la première ligne en dépendance;
- Vijay Pillay a participé à la Rencontre québécoise en réduction des méfaits, organisée par l'AIDQ;
- Vijay Pillay a participé à l'Échange virtuel sur l'intervention en temps de pandémie - Quand l'hostilité se mêle à la relation de confiance, organisé par l'AIDQ;
- Les membres de l'équipe de prévention ont participé aux communautés de pratiques en lien avec le cadre de référence en prévention des substances psychoactives organisées par la Direction régionale de la santé publique (DRSP) de Montréal;

Formation continue:

La Maison Jean Lapointe reconnaît l'importance de la formation continue et en fait la promotion chaque année. Plusieurs formations obligatoires ou complémentaires permettent aux employé.e.s d'acquérir les connaissances utiles ou nécessaires à leur fonction et permettent également de répondre aux exigences du Règlement sur la certification des ressources communautaires ou privées offrant de l'hébergement en dépendance. De plus, chaque année, la Maison investit une part appréciable de ses ressources dans la formation des employé.e.s qui souhaitent poursuivre des études universitaires. Plusieurs activités de formation complémentaire sont aussi offertes en lien avec l'amélioration des pratiques ou l'utilisation d'instruments d'évaluation spécialisés. Voici la liste complète des formations suivies en 2022-2023:

- Formation Entretien Motivationnel, Pierre Luc Bourdeau - 8 personnes
- Formation sur la culture des premières nations, par Kathleen André, Kenessa André, Martial Fontaine et Yoan Jérôme - 46 personnes
- Formation NI-DEP, CIUSSS Centre-Sud-de-l'île de Montréal - 1 personne
- Formation Parlons cannabis, AQCID - 9 personnes
- Formation Sommet des dépendances, Université de Sherbrooke - 3 personnes
- Formation Entretien Motivationnel, AIDQ, Université de Sherbrooke - 1 personne
- Formation La supervision clinique en dépendance, AIDQ - 1 personne
- Formation SEO, Grenier formations - 1 personne

Études Universitaires:

- Certificat en intervention en dépendances - 5 personnes
- Maîtrise en administration publique, profil gestionnaire - 1 personne
- Maîtrise en intervention en dépendances - 2 personnes

DONNATEUR.TRICE.S ET PARTENAIRES

Chaque année, de nombreux.euses donateur.trice.s et partenaires soutiennent le développement et le maintien de projets novateurs et d'améliorations qui assurent la qualité des programmes et des services offerts par la Maison. Grâce à leur générosité et à leur implication, plusieurs résident.e.s dans le besoin ont pu bénéficier de traitements à prix réduit et des milliers de jeunes ont pu profiter de nos programmes de prévention à la grandeur du Québec.

Les donateur.trice.s et partenaires sont un atout majeur pour la Maison Jean Lapointe et nous les remercions du fond du cœur.

Nous tenons plus particulièrement à remercier :



La Fondation Jean Lapointe, les membres de son conseil d'administration et ses employé.e.s qui nous soutiennent année après année.



La Direction régionale de santé publique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal qui soutient nos activités de sensibilisation et de prévention des jeux d'argent, de l'hyperconnectivité et des substances psychoactives à Montréal et plus particulièrement monsieur Jean-François Biron, madame Emmanuelle Prairie et madame Delphine Lasalle pour leur appui continu.



La Direction de santé publique du Centre intégré de santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent qui soutient nos activités de prévention des substances psychoactives.



La Direction de santé publique du Centre intégré de santé et des services sociaux des Laurentides qui soutient nos activités de prévention des substances psychoactives.



La Direction de santé publique du Centre intégré de santé et des services sociaux de Laval qui soutient nos activités de sensibilisation et de prévention des substances psychoactives, des jeux d'argent et de l'hyperconnectivité et plus particulièrement monsieur Francis Zola Nzakimuena pour son appui et accompagnement constants.



La Direction de santé publique du Centre intégré universitaire de santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale qui soutient nos activités de prévention des substances psychoactives et plus particulièrement madame Valérie Houle pour son appui perpétuel.



Toute l'équipe du Service régional des activités communautaires et de l'itinérance et la Direction des programmes santé mentale et dépendance du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal pour l'aide apportée en vue de la certification et le soutien en formation afin de permettre une amélioration continue des services.

Le ministère de la Santé et des services sociaux grâce à son Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC).



Nous tenons à souligner le soutien reçu de centaines de personnes ayant contribué au PayPal Giving Fund Canada.

Nous remercions également tous.les ancien.ne.s résident.e.s et leurs proches qui ont généreusement contribué aux fonds amassés lors de la campagne de dons de la Maison, et qui ont été attribués à l'aide financière aux résident.e.s.

Finalement, à tous ceux et celles qui supportent l'œuvre de la Maison, nous vous remercions sincèrement !

MEMBRES DU PERSONNEL

La direction de la Maison tient à remercier sincèrement les conseiller.ère.s, le médecin, le personnel infirmier, le personnel administratif et d'entretien, les agent.e.s de prévention et en intervention scolaire, les contractuel.le.s, les stagiaires et les gestionnaires qui s'investissent année après année pour offrir un service humain, attentif et courtois. L'engagement et le dévouement quotidien de tous nos employé.es contribuent au succès de notre organisme.

LA LISTE DES PERSONNES À L'EMPLOI OU EN STAGE AU 31 MARS 2023

Allaire, Patrick
André, Stéphane
Ardila Londono, Javier Émilio
Arcila Zuluaga, Diego Ivan
Ardila Grajales, Laura Marcela
Bensaid, Khedidja
Bertrand, Louis-Philippe
Blanchard, Bruno
Boucher, Lisa
Boudjemaa, Fadhila
Boudreault, Anika
Boutin, Claude
Calvé, Julie
Campeau, Suzy
Cédilot, Stéfan
Chiriac, Daniela
Clément, Judith
Côté, Marie-Pascale
Couture, Serge
Dehouche, Kamal
Dion, Karine

Dubuc, Sophyane
Dufresne, Louise
Dupont-Langevin, Urielle
Dussault, Nathalie
Fontaine, Johanne
Gauthier-Cormier, Gabrielle
Houle, Myriam
Ibgui, Anthony
Isabelle, Luc
Kouakou, Christelle
Labelle, Simon
Laroche, Sumi
Lachapelle, Jessica
Lacombe, Amélie
Laliberté, Benjamin
Landry, Janie
Lapointe, Anne Elizabeth
Larue, Johanne
Latour, Natali
Léger, François
Lemay, Bruno

Letendre, Christiane
Longpré, Maxime
Michaud-Simard, Geneviève
Moreau, Bernard
Moreau, Raynald
Nami, Luna
Otis, Michel
Parker, Sandie
Pillay, Vijayendren
Plourde, Marie-Pier
Poirier, Jean-François
Provencher, Isabelle
Provost, Robert Dr.
Rey, Cécile
Robitaille, Jean
Séguin, Anne-Marie
Solomon, Pascal
St-Amour, Olivier
St-Pierre, Stéphane
Teisseire, Max
Therriault-Ho, Angélica

Tremblay-Longchamps, Élyse
Vallée, Guyette
Vézina, Caroline
Williams, Andrew

Contractuel.le.s:
Belley, Martin
Collin, Chantal
Dormevil-Georges, Fred-Erick
Guindon, Céline
Labarre, Wendy
Lacroix, Ève
Laisné, François
Lamontagne, Lucie
Luz Vargas Vanegas, Diana
Mayer, Charles
Paquin, Jean-François
Robert, Martine
St-Onge, Karine

2022
2023

40 ans
d'impact
d'histoire
d'expertise
de générosité